

AVERTISSEMENTS
AGRICOLES ®

POUR DE BONNES PRATIQUES AGRICOLES

PICARDIE

Bulletins Techniques des Stations d'Avertissements Agricoles n°13 du 4 juillet 2005 - 2 pages

Pomme de Terre

Mildiou

Situation sanitaire

Sur notre réseau d'observation, on observe du **mildiou en parcelle** notamment sur les secteurs de Vron et d'Epehy. On en trouve également sur **tas de déchets** sur les secteurs de Villers Bocage et Attilly.

Le coin des modèles

Sur l'ensemble des postes, on enregistre une génération supplémentaire de mildiou (Guntz-Divoux).

Selon MILSOL, les potentiels de sporulation vont augmenter tout au long de la semaine. Nous vous recommandons de surveiller vos cultures en cette période très favorable aux sorties de taches.

Préconisations

➢ **Toute variétés confondues** :

Météo France prévoit une semaine perturbée avec risques d'orages et d'averses.

Il convient de soigner la protection fongicide en toutes situations.

Le choix des produits se fera en fonction du lessivage. Dans le cas d'un lessivage de moins de 24 heures, vous pouvez utiliser lemême type de produit que précédemment. Au-delà des 24 heures, l'utilisation d'un produit à base de cymoxanil permet un rattrapage grâce à son action rétro-active.

Situation épidémiologique poste par poste
(d'après Guntz-Divoux et Milsol)

Postes climatiques	Pluie du 27 juin au 4 juillet (mm)	Génération	Date prévue de sortie de tache
Amiens	56	8 ème	à partir du 6 juillet
Attilly	34	8 ème	à partir du 4 juillet
Beines	23	7 ème	à partir du 7 juillet
Bernaville (MF)	31	8 ème	à partir du 3 juillet
Ebouleau	23	7 ème	à partir du 6 juillet
Epehy (MF)	22	8 ème	à partir du 6 juillet
Forte	17.5	7 ème	à partir du 6 juillet
Froidmont	18.5	6 ème	à partir du 6 juillet
Abbeville	66.5	8 ème	à partir du 6 juillet
Marcelcave	43	9 ème	à partir du 6 juillet
Saint Just en Chaussée	15.5	9 ème	à partir du 9 juillet
Vauvillers	40.5	8 ème	à partir du 6 juillet
Verdilly	29	9 ème	à partir du 9 juillet
Vic sur Aisne	15	6 ème	à partir du 6 juillet
Villeroy	30	9 ème	à partir du 9 juillet
Villers Bocage	92.5	10 ème	à partir du 10 juillet
Villiers le Sec	13.5	9 ème	à partir du 9 juillet
Vron (MF)	19	7 ème	à partir du 3 juillet

Mildiou: maintenir la protection fongicide

Pucerons : surveiller les parcelles

Ministère de l'Agriculture
Service Régional de la Protection des Végétaux

Allee de la Croix Rompue
518 rue St Fuscien
80092 AMIENS
CEDEX 3
Tél : 03.22.33.55.97
Fax : 03.22.33.55.56
E-mail : srpv.draf-picardie@agriculture.gouv.fr
Notre site : www.srpv-picardie.com

Bulletin réalisé avec la participation de la FREDON Picardie par délégation (art. L252-1 à L252-5 du Code Rural).

Imprime a la station d'Avertissements Agricoles d'AMIENS
Directeur gérant : Christophe MARTINET
Publication périodique
C.P.P.A.P n°1823AD
ISSN n°07576609

Tarif Courrier 62 €
Tarif Fax 59€
Tarif E-mail 57 €

Cas de mildiou déclaré

Aucune solution ne permet de supprimer le mildiou en place, toutes les techniques proposées ont pour seul objet de tenter :

- de **protéger le feuillage encore sain** et aussi de **ralentir l'évolution de l'épidémie**.
- si des **foyers** sont bien isolés dans la parcelle, détruire si possible le ou les foyers avec un **défanant à action rapide.** Attention, s'il y a un transport des fanes, il faut les mettre dans des sacs plastiques.
- si les symptômes sont dispersés, il convient d'intervenir le plus tôt possible et impérativement avant 5% de destruction du feuillage.

La lutte se fera par une succession de **2 à 3 traitements à 2-3 jours d'intervalle, avec des spécialités à action curative (cymoxanil) et ou «antisporulante»**. Il convient d'alterner les matières actives (selon les conditions climatiques).

Le tableau ci-dessous propose 3 exemples de stratégies à 3 traitements qui ont montré un intérêt certain dans nos expérimentations. A ce jour, seuls les mélanges cités dans le tableau sont autorisés.

Traitement 1	Traitement 2	Traitement 3
cymoxanil	cymoxanil	anti sporulant
cymoxanil	anti sporulant	anti sporulant
cymoxanil + anti sporulant (en mélange autorisé)	anti sporulant	anti sporulant

MELANGES AUTORISES SUR MILDIOU DECLARE DE LA POMME DE TERRE					
SHIRLAN	Fluazinam : 500g/l	0.4 L/ha	DIAMETAN	Cymoxanil 48g/kg Propinèbe 580g/kg	2.5 kg/ha
TATTOO C	Chlorothalonil 375g/l propamocarbe-HCL 375g/l	2.7 L/ha	DIAMETAN	Cymoxanil 48g/kg Propinèbe 580g/kg	2.5 kg/ha

Pucerons

En culture

Les captures de pucerons en cuvette sont encore très nombreuses sur la majorité des secteurs. L'espèce prédominante reste *Myzus persicae*.
En parallèle, les populations d'aptères présents sur le feuillage augmentent.

Préconisations

Réaliser un comptage des pucerons sur feuillage dans vos parcelles.

Rappels du seuil d'intervention :

plus de 20 folioles porteuses de pucerons sur les 40 observées.

Doryphores

En culture

On note toujours la présence de doryphores en parcelles sur de nombreux secteurs.

Préconisations

En cas de présence de doryphores, l'insecticide doit être positionné au stade «grain de blé» (premiers stades larvaires).

Dans les parcelles infestées de pucerons et de doryphores, utilisez un insecticide polyvalent.